



Arras, le 27 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion de la commission départementale de la coopération intercommunale du 27 novembre 2017

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a présidé ce jour la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) du Pas-de-Calais.

Au cours de cette réunion, les membres de la CDCI ont émis un avis favorable sur les projets suivants :

▪ **Création d'un pôle métropolitain Artois-Douaisis :**

Ce pôle métropolitain est appelé à regrouper 6 établissements publics de coopération intercommunale, rassemblant 311 communes et plus de 440 000 habitants : la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté d'agglomération du Douaisis, la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois, la Communauté de communes du Sud Artois, la Communauté de communes Osartis Marquion et la Communauté de communes Coeur d'Ostrevent.

L'action du pôle métropolitain s'inscrira notamment dans les 3 domaines suivants : les transports et la mobilité, le développement de l'attractivité territoriale, l'économie présente et résidentielle et le renforcement des solidarités pour tendre vers une équité territoriale.

Ce projet sera également présenté aux membres de la CDCI du département du Nord le 8 décembre prochain.

A l'issue de cette phase de consultation, l'arrêté de création du pôle métropolitain pourrait être signé en fin d'année par le Préfet du Nord.

▪ **Quatre demandes de retrait dérogatoire d'un syndicat d'eau et d'assainissement :**

Il s'agit du retrait de la Communauté Urbaine d'Arras du SIDEP Crinchon Cojeul et des retraits de la Métropole Européenne de Lille, de la communauté d'agglomération du Pays de St-Omer et de la communauté de communes Thiérache Sambre et Oise du SIDEN-SIAN pour tout ou partie des compétences exercées par ce syndicat.